

ANGY

La traversée du village impossible dès lundi

La communauté de communes la Thelloise engage des travaux d'assainissement du 21 janvier au 28 juin.



Les travaux auront lieu en deux temps, du 21 janvier au 29 mars, puis du 30 mars au 28 juin.

C'est un chantier d'envergure que s'apprête à connaître la commune d'Angy. Mais aussi tous les automobilistes circulant sur la RD929, entre Clermont et Mouy. À compter de lundi 21 janvier, la route sera en effet barrée durant cinq mois, dans la traversée du village, afin de permettre à la communauté de communes la Thelloise d'engager des travaux de mise en place de l'assainissement collectif. Tout d'abord route de Clermont du 21 janvier au 29 mars (du carrefour du bar des sports jusqu'en haut de la côte), puis rue Roger-Salengro (du carrefour du bar des sports jusqu'au passage à niveau de Mouy) du 30 mars au 28 juin.

Des travaux très attendus par la commune et qui avaient été programmés par l'ancien SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) Angy-Balagny-Bury-Mouy. « Lorsque la compétence assainissement a été reprise en 2017 par la Thelloise, nous avions peur que le chantier, qui avait été prévu pour ce début d'année, soit décalé, reconnaît Marie-Chantal Noury,

maire. Mais la communauté de communes l'a maintenu à la date prévue. »

« La rue est trop étroite pour y faire travailler les entreprises au milieu du trafic »

Marie-Chantal Noury, maire d'Angy

Ce sont en tout 64 habitations (dont six sur le territoire de Bury) qui seront raccordées à l'assainissement collectif au cours de ces deux phases de travaux. Le passage sera laissé aux riverains, aux bennes à ordures, aux véhicules d'urgence et aux cars de transport scolaire, tandis que le reste du trafic sera dévié par Hondainville/Thury-sous-Clermont, Ansacq ou Bury suivant l'état d'avancement du chantier, entre 7 h 30 et 18 heures.

« La rue est étroite ; il était beaucoup trop dangereux de faire travailler les entreprises au milieu du trafic habituel » poursuit l'élue, ajoutant

qu'une réunion de chantier sera organisée tous les mercredis à compter du 30 janvier, pour faire le point sur les travaux et lever les éventuelles difficultés.

À charge ensuite pour les propriétaires de se raccorder au réseau ; le branchement devant être effectué dans les deux ans suivant la fin des travaux. « Son coût pourra être réduit par une subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie allant jusqu'à 3 000 euros TTC. Et ces habitants ne seront pas laissés seuls dans leurs démarches : l'entreprise Verdi contactera chacun d'eux et les accompagnera dans le montage de leur dossier pour l'obtention d'aides. »

Après quoi, le prix du mètre cube d'eau atteindra 7,60 euros TTC, comme les autres Angylois déjà assainis. Cette opération coûtera plus d'un million d'euros à la Thelloise, qui espère 30 % de subventions de l'Agence de l'eau et du Département.

À l'issue de ces deux tranches, seules deux petites rues resteront encore à raccorder dans la commune : des travaux qui pourraient avoir lieu en 2020. ■ SYLVIE MOLINES

BRENOUILLE

Clap de fin pour le conseil municipal des enfants

Maire de Brenouille, Kristine Foyart présentait ses vœux vendredi dernier, ainsi que ceux de ses deux conseils municipaux ; pour la dernière fois en ce qui concerne celui des enfants. Pourtant à l'origine de bon nombre d'actions, celui-ci ne sera pas renouvelé, faute d'avoir un encadrant bénévole. Mais la municipalité va satisfaire sa demande récurrente d'espace de jeux en 2019.

Le programme d'entretien des écoles, mis en place en 2018, se poursuivra cette année : changement d'huissieries et rénovation importante. Après les tableaux numériques dans les classes, les enseignants de la maternelle seront dotés d'ordinateurs portables et la classe de postes informatiques classiques.

Les 12 appartements F2-F3 et 34

maisons F4-F5 en cours de réalisation obligent à la réflexion : un dossier est mis en œuvre avec l'ADTO (assistance départementale) pour la construction d'une nouvelle cantine à capacité d'accueil de 200 enfants, pour un budget d'un million d'euros. À souligner également, des travaux à l'espace Balavoine avec le remplacement de chaudière pour 66 000 euros.

Grâce à un certain nombre de réalisations, (trottoirs rue des Ageux, plateau surélevé, radar pédagogique, jardinières et chicanes), la problématique de la vitesse devrait être résolue dans la commune. De plus, 17 caméras de vidéoprotection vont apparaître. De plus, le très haut débit va être proposé au premier semestre ; tout le câblage fibre est en cours d'installation. ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH

MOUY

Concours de poésie

La médiathèque Jules-Valles lance un concours de poésie. Les participants doivent commencer leur poésie par l'une des trois phrases suivantes : pour les moins de 16 ans, « Il était une feuille », « J'ai descendu dans mon jardin » ou « Comme un p'tit coquelicot » ; pour les plus de 16 ans, « Il était une feuille », « J'ai descendu dans mon jardin » ou « Sous ta jupe une fleur ». Le concours est ouvert à toutes les personnes non professionnelles. La date limite du dépôt des textes est fixée au vendredi 15 février inclus. Résultats le dimanche 24 mars lors du salon du livre. Renseignements : 03 44 56 57 67.

ERQUERY

De nombreux dossiers en cours en 2019

Lors de ses vœux à la population, Gilles Mouret, maire d'Erquery, a listé un certain nombre de travaux dont les dossiers sont en cours : le renforcement du réseau électrique rue Pasteur, le changement de neuf candélabres de l'éclairage public, des travaux sur les bâtiments scolaires, la pose d'une antenne téléphonique Orange et la salle paroissiale. Pour cette dernière, l'indemnité de fin de bail acceptée par le Diocèse va permettre la signature chez le notaire et le conseil devra inscrire au budget les sommes nécessaires à la mise aux normes du bâtiment. Par ailleurs, une demande de subvention sera faite auprès du Département pour réaliser l'enrobé des trottoirs des trois lotissements. D'autres sujets ont été évoqués : l'assainissement des eaux pluviales dépendant de la Communauté de communes, le city-stade et la réfection de la route reliant Erquery à Fitz-James.

La commune doit modifier son PLU pour grandir

Le PLU (Plan local d'urbanisme) d'Erquery, datant de 2008, ne correspond plus aux besoins d'évolution du village et doit être transformé en PLUIHD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour l'habitation et le déplacement). Bernard Wattelier, propriétaire du site dont l'entreprise a déménagé à Rantigny, souhaiterait y implanter du logement locatif. Pour ce faire, la zone artisanale doit être transformée en zone à urbaniser. Une étude d'aménagement pour son accès aux camions ou bus à l'angle du site et de la rue Pasteur devra être réalisée. Autre souci d'urbanisation à Erquery, l'assainissement collectif demandé par le maire depuis plusieurs années n'est toujours pas réalisé, ce qui freine l'implantation de nouvelles constructions. Le maire a signalé qu'une étude est faite actuellement sur la sécurité routière au niveau de la sortie du village sur la Départementale 37 reliant Breuil-le-Sec à Saint-Aubin-sous-Erquery.